

ZEP B-T 7400

MICROBICIDE LIQUIDE
INDUSTRIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

POUR LE CONTROLE DE LA CROISSANCE DES ALGUES, BACTÉRIES ET CHAMPIGNONS

NO. D'ENREGISTREMENT: 27064 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
PROTÉGER DU GEL
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
CONTENU NET: 20 LITRES 210 LITRES

ZEP MANUFACTURING COMPANY OF CANADA
11627 - 178 STREET, EDMONTON, ALBERTA T5S 1N6
1-877-I-BUY-ZEP/1-877-428-9937
Des <solutions de nettoyage> pour votre entreprise

AVERTISSEMENT
CORROSIF POISON

GARANTIE: Dimethyldithiocarbamate de potassium50 %

DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT: Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas contaminer l'eau des lacs, des ruisseaux ou des étangs. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments Durant l'entreposage ou l'élimination du produit et son contenant. Ne pas réutiliser les contenants vides.

AVIS A L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

- 1) Pour les tours de refroidissement:** Avant de procéder au traitement, les tours de refroidissement (à eau) devront être débarrassés des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des tours doit être effectué, et consiste à ajouter de 160 à 240 mL par 10,000 litres d'eau à traiter. Répétez ce traitement choc jusqu'à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 80 à 240 mL par 10,000 litres d'eau à traiter, tous les 2 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique.
- 2) Pour les filters de lavage à air :** Avant de procéder au traitement, les filters de lavage à air devront être débarrassés des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des filters doit être effectué, et consiste à ajouter de 37 à 47 mL par 1,000 litres d'eau à traiter. Répétez ce traitement choc jusqu'à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 17 à 47 mL par 1,000 litres d'eau à traiter, tous les 1 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique. Pour être utilisé seulement si un dispositif de ventilation locale adéquate est disponible pour éliminer les aérosols.

PRÉCAUTIONS – GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif si absorbé. Porter des lunettes, des gants de caoutchouc et des vêtements conçus pour la protection contre les produits chimiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements ainsi que toute contamination des aliments.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Contact oculaire : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **Contact Dermique ou avec les Vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **Inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **Ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Avis au médecin: La présence possible de dommages aux muqueuses suite à l'absorption du produit, pourrait contreindiquer le recours à un lavage gastrique.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.
3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
4. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))